



## Compte rendu CGT du CSA du 17 septembre 2024

Après lecture, de notre déclaration liminaire (la seule), nous sommes invitées à approuver le PV du dernier CSA.

La CGT n'a pas fait de compte-rendu de ce CSA tenu en juin car nous l'avions alors boycotté, suivant les consignes confédérales de ne pas siéger dans les instances suite à la décision de dissolution de l'AN. Nous avons alors mieux à faire en effet et il n'y avait aucun sujet important à l'ODJ. *Néanmoins nous vous invitons à lire le PV de ce CSA (sur l'intranet) et notamment les interventions « fraternelles » à notre égard ...*

point 3 – réorganisation de la sous-préfecture de Céret

Suite au départ de 2 agents, une nouvelle répartition des missions est proposée. Ce travail a été fait par la SG en associant les agents concernés et semble pertinent. Nous votons pour, après posé quelques questions complémentaires.

Point 4 – détermination des jours de congés collectifs 2025

6 ponts proposés, 3 retenus par le préfet : 30 mai, 26 décembre, 2 janvier

La CGT vote contre, comme toujours, car les congés générés par les agents ne doivent pas leur être imposés.

Point 5 – plan d'économies

Le SG dévoile les économies à faire dans différents domaines :

- ménage qui sera diminué de 5 à 3 passages par semaine. La CGT et FO dénoncent cette diminution inspirée de la DDPP, qui n'a ni le même nombre d'agents, ni les mêmes locaux, ni un accueil du public. Nous relevons le non nettoyage de certains bureaux : salle visio Ortaffa, local syndical...

*Pour rappel, grâce à nos interventions lors d'instances précédentes, les personnels de ménage interviennent désormais en journée*

- réduire coûts repro et impression

mise en place d'un logiciel permettant de compter le nombre de copies par agents : la CGT dénonce ce flicage ! Chaque agent est responsable de l'exercice de ses missions et soucieux des économies et de l'environnement, pas besoin de le surveiller. C'est aussi un manque de considération pour les agents.

- réduire les déplacements : la CGT alerte sur le droit à la formation, et l'importance du présentiel pendant ses formations. Nous rappelons à nouveau le devoir d'exemplarité des membres du corps préfectoral en la matière

- planifier les travaux

La CGT demande des informations sur le volet « ressources humaines » des économies à réaliser. Réponses : des reports de recrutements ont été faits, mais les recrutements sont toujours ouverts. Pour les mois vacataires 2024, le quota est atteint. A notre question sur 2025, le SG répond qu'il n'a à ce jour pas de vision (en grimaçant). *Nous sommes très inquiètes pour les années à venir.....*

point 6 – NBI au SGCD

Il s'agit d'appliquer un nouveau texte imposant rétroactivement des NBI aux chefs de service et adjoints du SGCD.

La discussion porte sur la répartition inégalitaire sans fondement proposée par Mme Romain. Le SG suggère d'attendre que d'autres points soient disponibles et de mettre tout le monde à 10 en attendant. La CGT propose de mettre l'ensemble des chefs de bureaux à 15, les adjoints à 10 et d'attendre les nouveaux points pour la chargée de mission. Cette suggestion semble convenir au préfet et à FO qui nous soutient.

Questions diverses :

La CGT avait demandé la désignation d'un expert sur 2 points. Elle dénonce son refus par le SG, celui-ci estimant sa présence inutile. Nous trouvons anormal que le chef de service, puis la directrice du SGCD, se permettent de demander, qui plus est en dehors de ses heures de travail, à notre camarade désigné, ce qu'il allait dire lors de l'instance. Nous souhaitons que cela ne se reproduise plus. Quand la CGT désigne un expert, elle est seule juge de la pertinence de son intervention. Et s'il y a des questions à nous poser, c'est bien à poser au syndicat qui mandate et non au camarade proposé.

- dysfonctionnements CASPER : des anomalies de disparition d'heures effectuées ou de décompte de RTT nous ont été signalées. Nous rapportons que les agents sont mécontents mais deviennent résignés par ces anomalies. La CGT propose un sondage pour voir l'ensemble des problèmes

- calendrier des primes : part variable du salaire CIA avancées sans débat en CSA. Alerte sur la fin d'année et le mois de janvier qui va être difficile, de nombreux agents sont en situation de précarité  
primes JO : demande si des agents vont en bénéficier, réponse non, pas d'agents concernés  
astreintes élections pour les soirées électorales : la CGT demande que la possibilité de participer aux soirées soit ouverte à tous les agents, qu'il y ait une transparence, et une rotation entre les agents

- suites de l'évolution de l'organisation interne du SGCD : la CGT exprime ses regrets sur le non remplacement de Robert, qui assurait d'autres missions et services autres que les impressions, notamment la récupération du papier en blocs notes. Il ne faut pas prendre en compte que l'économie stricte en reprographie. La CGT signale que les usagers posant des questions sur les permis et cartes grises, sont souvent renvoyés vers l'ANTS et le standard. Il nous est répondu que cela dépend des demandes en question mais que la personne en charge de ce travail fait bien les réponses ou les renvois vers les services.